

CHÈQUE-VACANCES

LA MEILLEURE SOLUTION POUR AUGMENTER VOTRE POUVOIR D'ÉVASION !

LES ATOUTS DU CHÈQUE-VACANCES

- Accepté chez plus de 200 000 points d'accueil.
- Utilisable toute l'année pour vos week-ends, vos vacances et vos loisirs, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne.
- Disponible en coupures de 10, 20, 25 et 50 €.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet*.



HÉBERGEMENT

Campings, hôtels, villages et clubs de vacances, colonies de vacances, gîtes...

VOYAGES ET TRANSPORT

Train, avion, ferry, autocar, agences de voyage, location de véhicule, péages...

CULTURE & DÉCOUVERTE

Musées, parcs d'attractions, zoos, spectacles, planétariums, aquariums...

LOISIRS SPORTIFS

Base de loisirs, karting, bowling, location de skis, accrobranche, patinoire...

RESTAURATION

Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !



OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur guide.ancv.com
rubrique Chèque-Vacances